

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/4/20
DOSSIER N°5707**

COLLEGE AU PATRIMOINE - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : COLLEGE AU PATRIMOINE - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu la délibération du Conseil départemental du 27 juin 2011 relative à la mise en place du dispositif "Collège au patrimoine",
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/4/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année scolaire 2022/2023 :

COLLÈGE	CLASSE	SITE	EFFECTIFS	DATE DE SORTIE	MONTANT ACCORDE
Claude Chabrol – AHUN	6ème 1	Cité Internationale de la Tapisserie – AUBUSSON	25	13/03/2023	167 €
Claude Chabrol – AHUN	6ème 2	Cité Internationale de la Tapisserie – AUBUSSON	24	14/03/2023	167 €
Claude Chabrol – AHUN	4ème 1 et 4ème 2	Musée de la Mine BOSMOREAU LES MINES et Pôle des Énergies – BOURGANEUF	39	15/05/2023	300 €
Marc Bloch – BONNAT (Sortie couplée avec Octave Gachon PARSAC)	5ème 1 (BONNAT) et 5ème A (PARSAC)	Forteresse médiévale – CROZANT	40	28/03/2023	480 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront prélevées sur le Chapitre 65 – Article 657381 – Fonction 221 du Budget départemental.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET